

la nouvelle lettre

Directeur de la publication : J. GARELLO
Commission Paritaire 63570

N°816 du 4 décembre 2004

Hebdomadaire 1

€

EDITORIAL

LES MINISTRES SOUTENEURS

Le remaniement ministériel nous a permis d'installer des ministres souteneurs. Bastiat avait inventé la catégorie des « enraillleurs », ceux qui par leurs initiatives empêchent les autres de travailler et détruisent le progrès au fur et à mesure qu'il apparaît en prenant des mesures qui compliquent la vie de tout le monde. Pour ma part, je reconnais à ces jeunes ministres la qualité de « souteneurs », car ils se proposent, avec beaucoup de bonne volonté, de soutenir la croissance.

Hervé GAYMARD et Jean François COPE ont délivré leurs premiers messages sur le thème : « le cap des 2,5% sera maintenu ». Ils y auront beaucoup de mérite, dans la mesure où pour l'instant la reprise de la croissance est comme l'Arlésienne. Jean Pierre RAFFARIN, nouveau BIZET, nous chante tous les jours les airs d'un opéra où le principal personnage n'est pas visible. Notre analyse de conjoncture rejoint pour une fois celle de la grande presse : loin d'assister à une reprise de l'économie, nous sommes sur la voie du tassement, alors que la plupart de nos partenaires étrangers semblent tirer parti d'une croissance mondiale tirée par les Etats-Unis dont les dernières performances s'affichent à un taux de 3,9% (on n'attendait que 3,7%), pratiquement le double que ce que nous aurons fait en 2004.

Mais pleins d'ardeur le jeune tandem ne s'arrête pas à ces contingences, et avec beaucoup de courage il relève le défi : faire croître une économie à un rythme qu'il a souverainement et courageusement choisi.

C'est que rien n'arrête ces souteneurs-là. Ils appartiennent à un milieu et à une génération où l'on est persuadé que la croissance est un acte de gouvernement comme un autre. Ils n'ont évidemment rien compris au procédé par lequel les richesses sont créées. Ou bien plutôt, ils pensent que le procédé utilisé depuis trois ans, sinon vingt ans, est le bon. J'entendais Jean François COPE déclarer : « Nous avons tout fait pour soutenir la consommation, maintenant les résultats doivent être là ». C'est beau comme du Keynes.

D'abord la consommation n'est pas « le moteur » de la croissance, comme le répètent inlassablement les perroquets keynésiens. S'il suffisait de distribuer de l'argent pour que la machine économique se remette en route et que les emplois réapparaissent en nombre, ce serait trop facile : plus vous dépensez, plus vous devenez riches ! Ensuite, on voudrait bien savoir quel argent supplémentaire les Français ont touché depuis trois ans, alors que leur pouvoir d'achat ne cesse d'être entamé par les prélèvements obligatoires en hausse constante, par l'interdiction ou la démotivation de travailler davantage (grâce aux 35 heures), et par la stagnation générale.

Ces jeunes gens ne savent pas que l'argent ne peut venir que de deux sources : ou bien la redistribution – et ce que l'on prend à Pierre pour le donner à Paul n'est plus à Pierre -, ou bien la production nette de richesses. Mais celle-ci n'existe que s'il y a des entreprises capables de proposer des produits de qualité sur un marché élargi et concurrentiel. Or les entrepreneurs sont doublement « enrayés » : d'un côté par la fiscalité, la réglementation et le pseudo droit du travail qui les dissuadent d'investir et de développer leurs affaires, et de l'autre par les coûts prohibitifs de la main d'œuvre et des services publics, qui plombent leur compétitivité internationale. En clair, la France manque de liberté économique : sur ce critère elle est classée aujourd'hui au 46^{ème} rang, le dernier

des pays de l'Europe des Quinze (Wall Street Journal). Sur 60 pays dont on compare la compétitivité, elle est 30^{ème} (FMI). Et si l'on compare maintenant l'attractivité pour les investisseurs étrangers, la France ne figure pas, et de loin, dans les 20 premiers pays du monde (Banque Mondiale).

Il faut dire à la décharge de ces jeunes économistes que leur professeur et maître ne les a pas tellement familiarisés avec la science économique. Par exemple lorsque Jacques CHIRAC proclame « la baisse des impôts sera possible quand la croissance le permettra », il inverse les termes du problème. Il est en effet prouvé et logique que c'est la baisse des impôts qui contribue puissamment à la croissance. Les Français entreprenants et dynamiques, les locomotives qui tirent le train de la France, un train où s'ajoutent chaque année des wagons de privilèges, de parasites et de scandales politico financiers, demandent avant tout qu'on leur rende l'argent qu'on leur a confisqué. Sans quoi certains partent à l'étranger, et d'autres préfèrent se tourner les pouces. Tous les pays qui ont révisé leur fiscalité à la baisse, qui ont cessé de traquer l'épargne, le patrimoine, le profit, ont connu un redémarrage spectaculaire : Espagne, Irlande, Pays Bas, Grande Bretagne entre autres. Mais il est vrai que dans ces pays on a aussi réformé l'Etat, on l'a tenu dans des limites budgétaires et réglementaires plus étroites, on a privatisé, simplifié, économisé. Pas question de cela pour la France, où les enraillleurs professionnels sont à l'œuvre, sinon au travail : syndicalistes, corporatistes, bureaucrates, technocrates, voire même gouvernants...

Hayek disait : « Il n'est pas sage de demander les solutions à ceux qui ont créé le problème ».

Je crains que les souteneurs ne soient aussi les enraillleurs. Le pire, c'est que, pour soutenir leur impossible défi, ils demanderont aussi aux contribuables de les soutenir.

Jacques Garelo

Conjoncture

CROISSANCE A L'ARLESIENNE

Elle est peut-être là mais, comme l'Arlésienne, on ne la voit pas. Pourtant notre premier ministre est formel : « Le croissance est de retour ». L'économie française serait donc sauvée et on pourrait même envisager des baisses d'impôts... en 2006. Nous ne cherchons pas systématiquement à prendre le contre-pied de ce que dit M. RAFFARIN, mais, hélas, nous sommes obligés de le constater : il aime se tromper lourdement et souvent. Car tous les observateurs sont d'accord : la reprise en France a fait long feu et nous sommes à nouveau dans une période de ralentissement de la croissance. En disant cela, nous ne faisons pas de politique ; nous observons objectivement la réalité. Nous préférerions annoncer de bonnes nouvelles.

La croissance se ralentit

Commençons par lire la grande presse. Le Monde : « Le recul de l'investissement des entreprises a freiné la croissance ». Oui, mais Le Monde est à gauche. Alors regardons Le Figaro, qui n'est pas vraiment anti-gouvernemental : « Consommation et investissement reculent au troisième trimestre » et « les industriels revoient leurs investissements à la baisse ». Quant aux Echos, qui n'est pas un brûlot d'extrême gauche, il titre : « Croissance : les premiers éléments sur la fin 2004 incitent à la prudence » et encore « La quasi-stagnation du PIB au 3^e trimestre fait douter de la pérennité de la reprise ». Le moins qu'on puisse dire, c'est que ces journalistes sont plutôt unanimes. Mais ce pessimisme s'appuie ici sur des chiffres incontestés.

On sait que l'année 2003 avait été catastrophique pour l'économie française, avec une quasi-récession. Le PIB aura finalement progressé de 0,6% dans l'année. Pendant ce temps, la reprise

était sensible partout dans le monde, bien sûr en Chine (près de 9%), mais aussi aux Etats-Unis (plus de 4%) ou encore au Japon, mais même en Europe, notamment en Angleterre. Seule l'Allemagne se traînait au même niveau que nous.

La reprise mondiale a indiscutablement produit ses effets d'entraînement, ne serait-ce que par le biais des importations accrues des autres pays (et donc pour nous des exportations). On n'avait cessé tout au long de 2004 d'annoncer des taux de croissance en hausse : au moins 2,5% (ce qui n'est pas énorme comparé aux autres pays), et sans doute beaucoup plus. L'optimisme général était de retour et rendait les prévisions budgétaires rassurantes. La croissance était de 0,8% au premier trimestre et de 0,7% au second.

Douche froide il y a quelques jours, quand le chiffre de la croissance du PIB pour le troisième trimestre a été publié : 0,1% alors qu'on attendait au moins 0,5%. Mieux encore : les chiffres pour le premier et le second trimestre ont été revus à la baisse à 0,7% et 0,6% respectivement. Comme le disent Les Echos : « la confiance est de nouveau ébranlée ».

Tous les indicateurs sont dans le rouge

Mais ce chiffre n'est pas tombé par hasard. Tous les indicateurs sont dans le rouge. C'est vrai du commerce extérieur, comme nous l'avons montré il y a peu dans notre article de conjoncture d'il y a quinze jours : les exportations stagnent, tandis que les importations s'envolent. Mais que dire de la consommation, présentée il y a peu comme le moteur de la croissance. La consommation des ménages avait progressé de 1% au premier trimestre et de 0,5% au second. Voilà qu'elle recule au troisième trimestre de 0,1%. Et les premières nouvelles du quatrième trimestre sont contrastées : les immatriculations d'automobiles neuves ont reculé de 8,1% en octobre, mais les achats dans la grande distribution semblent repartir.

Mais que dire de ce qui est en réalité le véritable moteur de la croissance et le véritable indicateur de la confiance, à savoir l'investissement productif des entreprises ? Après avoir augmenté de 1,3% au second trimestre, le voilà qui recule de 1% au troisième. Or sans investissements pas de croissance, pas de gains de productivité, pas de capacité nouvelle d'offre. Il faut remonter au début de 2003 pour trouver un résultat aussi mauvais. Comme l'exprime un expert dans le Figaro : « Cela confirme que l'absence de réformes structurelles dans l'Hexagone reste un frein majeur à la reprise durable de l'investissement. Après avoir remplacé certains équipements vieillissants et mené des investissements de productivité, les entreprises réduisent la voilure, montrant qu'elles n'ont aucunement l'intention d'investir durablement et significativement ».

Hors des réformes, point de salut

Conclusion : l'INSEE a révisé à la baisse sa prévision pour 2004 : ce sera, au mieux, 2,2% de croissance du PIB. Et la plupart des économistes sont de plus en plus réservés sur cette prévision. Ce sera au mieux 2% et encore ce chiffre est-il seulement atteint par l'effet de la progression des deux premiers trimestres, ce qui laisse craindre le pire pour 2005. L'hypothèse de 2,5% retenue comme base pour le budget 2005 est de moins en moins vraisemblable. Ce qui signifie que les recettes budgétaires seront moindres que prévu, les dépenses plus fortes et le déficit budgétaire accru. Nous aurons bien du mal à tenir notre promesse de passer en dessous des 3% de déficit.

Reste à se demander comment nous en sommes arrivés là. Comment avons-nous pu rater le train de la reprise mondiale ?

Il faut incriminer le refus absolu des réformes qui nous paralyse. Fausse réforme des retraites et de l'Assurance-Maladie. Pas de réforme des 35 heures, du syndicalisme rétrograde, des licenciements, du marché du travail et du code du travail, des finances publiques, des monopoles publics, des professions fermées, de l'interventionnisme généralisé, de l'étatisme et du colbertisme qui paralysent notre pays depuis des siècles. Le miracle, c'est qu'avec un tel passif, la situation ne soit pas pire. Mais sans réformes, nous ne sortirons pas de la France qui tombe. Hervé Gaymard fera-t-il mieux que ses prédécesseurs ? Ce n'est pas la vraie question car le blocage n'est pas seulement celui des finances publiques, c'est aussi et surtout celui d'une société sclérosée par les forces conservatrices des syndicats, des corporations et des administrations.

PROFESSIONS FERMEES : REVOILA LE RAPPORT RUEFF-ARMAND

On se croirait revenu aux beaux jours du rapport RUEFF-ARMAND sur les obstacles à la croissance au début de la V^e République. Mais il s'agit cette fois d'un rapport -un de plus- remis à Nicolas SARKOZY (juste avant son départ du ministère) et à Jean-Louis BORLOO. Le rapport a été rédigé par Pierre CAHUC et Francis KRAMARZ et il porte notamment sur les défauts du marché de l'emploi.

On y trouve des réflexions pertinentes sur le chômage et d'autres qui le sont moins, car le rapport se veut un peu trop politiquement correct et ne veut pas déplaire à M. BORLOO. Mais enfin, ses auteurs affirment tout de même que « la stratégie qui consiste à sécuriser les parcours professionnels en actionnant essentiellement le levier de la réglementation de la protection de l'emploi semble vouée à l'échec ». C'est dit prudemment, mais c'est dit. Bref, pour eux, tout n'a pas été tenté en matière de chômage.

De même, ils n'hésitent pas à demander la baisse des indemnités de chômage, du moins pour les mieux indemnisés, car « le taux de reprise d'emploi des plus qualifiés a tendance à augmenter fortement à l'approche de la fin de la période d'indemnisation ». Est-ce bien étonnant ? Il faut aussi rendre opérationnel le contrôle de la recherche d'emplois et faire respecter les obligations des chômeurs. Après une certaine durée de chômage, on devrait pouvoir proposer systématiquement des stages ou des emplois à temps partiel.

Bref, tout cela n'est pas révolutionnaire, mais la vérité chemine peu à peu, même dans les rapports politiquement corrects. En revanche, ce qui nous a intéressés, c'est la reprise du vieux thème du rapport RUEFF-ARMAND sur les professions fermées. Écoutons le compte rendu du Figaro : « Il faut lever les barrières réglementaires qui, des notaires aux vétérinaires en passant par les experts-comptables ou les taxis, pourraient faire émerger jusqu'à un million d'emplois ». On se serait cru revenu en 1960, car le rapport RUEFF-ARMAND n'a pas pris une ride, puisque rien n'a été fait ou presque dans ce domaine.

« De fait, les gains en emplois d'une libéralisation des métiers dits fermés sont potentiellement énormes assurent les auteurs : « Plus d'un million si on se base sur les comparaisons internationales sur le secteur des services et des commerces. Entre 200 000 et 500 000 si l'on reste pessimiste sur notre capacité à mettre en œuvre des mesures de ce type ».

La thèse est simple. Tous les obstacles à l'exercice de certaines professions font monter les prix (concurrence insuffisante), freinent les innovations et diminuent les gains de productivité, ce qui est mauvais pour l'emploi. Au contraire, une déréglementation peut « faire des miracles » comme cela a été le cas pour le transport routier de fret, l'Etat accordant désormais les licences sans restriction, tandis que la tarification routière obligatoire a été supprimée : les prix ont diminué, l'activité s'est développée et « l'emploi a explosé ».

Parmi les obstacles à la concurrence, le numerus clausus fait, par exemple, que Paris a aujourd'hui 10 000 taxis de moins qu'en 1925 : « Pourtant ce travail doit être particulièrement attractif et rentable puisque les chauffeurs achetant une licence sont prêts à payer aujourd'hui un coût d'entrée particulièrement élevé (122 000 euros) ». Et douze textes législatifs et réglementaires encadrent l'exercice de la profession.

Mêmes remarques pour les vétérinaires, dont le nombre est insuffisant et qui ont le monopole de certains actes (vaccinations, piqûres), alors que d'autres les pratiquent sans drame sur les humains, comme les infirmières. De plus, le numerus clausus est en pratique contourné, comme pour les kiné. De même, l'entrée dans certains secteurs est restreinte et les auteurs insistent sur les effets négatifs de la loi ROYER sur les grandes surfaces : sans elle, les effectifs seraient supérieurs de 10%. Enfin, certains diplômes sont exagérément difficiles à obtenir : pourquoi sept années pour devenir expert-comptable (contre 3 à l'étranger) ? Pourquoi faut-il un diplôme pour contrôler un salon de coiffure ? Et un CAP de préparateur en produits carnés pour être boucher, alors qu'on échoue en général au CAP à cause des épreuves générales ?

On pourrait multiplier les exemples à l'infini. Les auteurs insistent sur le fait qu'il faut ménager les transitions et engager des négociations sur les compensations nécessaires à l'ouverture de ces professions, pour ceux qui ont dû payer cher pour bénéficier de ces privilèges. Ils s'attaquent à forte partie et à des lobbies puissants. On ne remet pas en cause impunément les avantages acquis. Mais il y a près de 45 ans qu'on attend de mettre en œuvre les idées de Jacques RUEFF sur ce thème. Il serait peut-être temps de s'y mettre.

l'actualité qui nous fait réfléchir

POUR LES FETES OFFREZ « MONOPOLE PUBLIC »

La jeune association « Liberté Chérie » d'Edouard FILLAS et Sabine HEROLD a pris une nouvelle et heureuse initiative : concevoir et diffuser un jeu de société particulièrement instructif pour les petits, les grands et toute la famille. En voici la présentation :

« Tout au long d'un parcours semé d'embûches syndicales et étatiques que nous avons voulues les plus réalistes possible (service minimum, coupures de courant, 35 heures), les joueurs doivent tenter de se maintenir à flot malgré l'avalanche de mesures confiscatoires, oppressives et réglementaires. Subventions, aides et pots de vin offrent une première série de solutions naturelles et efficaces pour survivre. Le travail, l'investissement et la lutte pour la reconnaissance de nos libertés individuelles en est une autre, plus ardue, plus ambitieuse... ».

Vous trouvez le bon de commande sur www.liberte-cherie.com

UN BUDGET DYNAMIQUE...

A l'intérieur du budget de l'Etat, dont les dépenses progressent quoi qu'on en dise, s'il y a bien un budget dynamique, pour ne pas dire explosif, c'est celui de la présidence de la République. C'est le journal le Monde qui lance cette « enquête sur les dépenses incontrôlées de la présidence CHIRAC », soutenu par le député socialiste René DOSIERE. Certes, nous ne sommes pas dupes des arrières pensées politiciennes des uns et des autres, mais, au-delà de la politique, il y a la vérité des faits et nous ne voyons pas pourquoi nous les tairions, au prétexte qu'ils concernent la présidence de la République. La sagesse dans la gestion des dépenses publiques s'impose à tous.

Les crédits du budget de l'Elysée s'élèvent dans le budget 2005 à 31,90 millions d'euros, contre 3,31 millions (dix fois moins) en 1994, à la fin de la présidence MITTERRAND, qui n'était pourtant pas un modèle de vertu budgétaire. Il faut savoir « qu'il s'agit de la dotation que le chef de l'Etat s'attribue à lui-même, avec l'approbation passive du Parlement ». Ces sommes sont destinées au fonctionnement de l'institution présidentielle et aux frais personnels du Président, « selon une répartition dont le détail n'est pas publié ». Comme le souligne René DOSIERE « que le chef de l'Etat dispose souverainement de fonds en dehors de toute visibilité et de tout contrôle est une survivance de la monarchie ».

On est loin de la « présidence modeste » promise en 1995 par Jacques CHIRAC. Une hausse de 580% en huit ans, ce n'est pas mal du tout. Certes, les fonds spéciaux, qui complétaient les ressources de la présidence sans figurer à son budget, ont été supprimés et la dotation officielle qui les a remplacés est inscrite dans ce budget présidentiel. Mais cela représentait 3,6 millions de fonds secrets en 2001 (et 5,3 millions aujourd'hui), ce qui n'explique pas l'augmentation totale du budget. Et la transparence n'y a rien gagné « puisque toutes ces sommes allouées à la présidence échappent à tout contrôle ». Hors fonds spéciaux, la hausse du budget est tout de même de 463% depuis l'arrivée de Jacques CHIRAC à l'Elysée.

Mais l'enquête du Monde montre que tout cela n'est que la partie visible du budget présidentiel. Il y a aussi la partie immergée. Aucune mention n'est faite des nombreux fonctionnaires mis à la disposition de l'Elysée et qui ne sont pas payés sur ces fonds. L'enquête montre qu'il y en aurait 714 (dont 93 salariés sur le budget de la culture, 54 sur celui de l'économie, la majorité sur celui de la défense). Leur coût global serait de 25,2 millions d'euros. Aux dépenses de fonctionnement officielles (figurant dans le budget de l'Elysée), il faut aussi ajouter les dépenses assurées directement par les ministères, soit 45 millions, personnel inclus. Cela porte le budget réel à plus de 77 millions d'euros.

Ne sont pas comprises dans ces sommes les déplacements en avion du chef de l'Etat et de ses collaborateurs à bord des avions de l'escadron de transport, d'entraînement et de calibration (sic) « dont le budget, géré par la ministre de la défense, ne fait l'objet d'aucune publication ». Mais le plus grave, c'est que « cette absence quasi-totale de transparence ne contrevient à aucune règle, puisque le budget présidentiel n'est juridiquement soumis à aucun contrôle ». Dans sa décision relative à la loi de finances 2002, le Conseil constitutionnel a souligné que la règle de l'autonomie financière des pouvoirs publics découle du principe de la séparation des pouvoirs.

Tout cela est-il très démocratique ? A l'Elysée, personne ne devrait avoir peur de la transparence et il y aurait beaucoup à gagner pour la démocratie. Et accessoirement pour le contribuable.

PACTE DE STABILITE : RETOUR AUX ERREMENTS KEYNESIENS ?

Après bien des péripéties -y compris celles concernant Jacques BARROT, qui s'en serait bien passé- la nouvelle Commission européenne se met en place et les nouveaux commissaires commencent à s'exprimer. C'est le cas de Joaquin ALMUNIA, commissaire européen aux affaires économiques. Il a commencé à s'inquiéter -à juste titre- de la baisse de la prévision de croissance économique dans la zone euro et de la fragilité conjoncturelle.

Il paraît que la nouvelle commission, comme le fait remarquer Le Figaro, « cherche à doper l'activité en jouant sur le pacte de stabilité ». Fort bien. Mais comment ? Les deux règles du pacte fixant le déficit public à 3% du PIB et la dette publique à 60% du même PIB sont très critiquées, car le pacte « bride sans nuance les options des gouvernements en période de croissance molle ». D'où la déclaration de Joaquin ALMUNIA : « il faut trouver un équilibre entre la nécessité d'imposer des règles simples et identiques pour tout le monde, et la situation économique particulière de chaque pays », chose qui réclame « nuance et subtilité ». Est-ce ainsi que le commissaire veut « doper » l'activité ?

Car de deux choses l'une. Où on opte pour des règles stables (et nous sommes d'accord pour dire que la règle des 3% n'a pas plus de sens qu'une règle à 2%, voire mieux encore à 0% de déficit : équilibre budgétaire obligatoire). On pourrait imaginer des règles plus « subtiles », limitant le déficit du budget, comme en Angleterre, aux seules dépenses d'investissements publics (et n'autorisant aucun déficit pour les dépenses de fonctionnement). La règle précise elle-même est moins importante que le principe même de l'existence d'une règle à laquelle tout le monde se tient, et cela pour éviter toute politique conjoncturelle discrétionnaire.

Ou bien, deuxième possibilité, on considère que la règle n'est pas importante et peut être violée sans dommage, parce que ce qui compte, c'est de s'adapter à la situation conjoncturelle du pays : en clair, de relancer les dépenses publiques et le déficit budgétaire pour soutenir la conjoncture en cas de récession et de freiner les dépenses publiques en réduisant le déficit en cas d'emballement de la conjoncture. C'est ce que l'on appelle une politique conjoncturelle keynésienne, ou discrétionnaire. Nous avons peur que ce soit, au delà des précautions de vocabulaire, ce que le nouveau commissaire appelle une politique subtile, c'est-à-dire adaptée aux circonstances.

Si c'était le cas, si la porte était à nouveau ouverte à une politique keynésienne de relance européenne, ce serait un bond en arrière de plus de vingt ans pour la France (cela nous ramènerait à Jacques Delors) et de près de trente ans pour les autres pays. Une telle politique, à laquelle aucun économiste sérieux ne croit aujourd'hui, a échoué partout et n'a fait qu'accélérer l'inflation, sans jamais ni réduire le chômage, ni relancer la croissance.

Déjà, la Commission précédente avait fait preuve de laxisme envers la France et l'Allemagne qui avaient dépassé la barre des 3% du PIB pour le déficit budgétaire (et pour la France celle des 60%), alors que ces deux pays avaient fait preuve d'une grande rigueur vis-à-vis des petits pays au moment du passage à l'euro. Faites ce que je dis, pas ce que je fais... Le déficit français aura encore été de 3,6% en 2004 et on n'est pas sûrs d'atteindre les 3% en 2005. La France -et l'Allemagne- sont assez laxistes par elles-mêmes sans avoir besoin des encouragements en ce sens du commissaire européen. Même paré de bons sentiments, même subtil, le keynésianisme reste une menace permanente pour nos économies.

FABIUS : LA DROITE AMERICAINE

Laurent FABIUS a donné un commentaire très intéressant au « sacre » de Nicolas SARKOZY : « Nous voyons naître en France, pour la première fois, une droite américaine ». En effet, pour FABIUS, le nouveau Président de l'UMP souffrirait de trois vices rédhibitoires : libéral en économie, religieux et communautariste en relations sociales, et atlantiste en diplomatie, ce qui s'oppose au « politiquement » correct sans doute, puisqu'un dirigeant français, de gauche ou de droite se doit, comme FABIUS ou CHIRAC, d'être dirigiste, laïque, et anti-américain. Puisse Laurent FABIUS dire vrai ! Mais pour l'instant le libéralisme de SARKOZY ne nous a pas éblouis, mais puisque FABIUS le dit...

LICENCIEMENTS : LA BATAILLE CESSA, FAUTE DE COMBATTANTS...

Il y a quinze jours, nous avons encore quelque espoir de voir les libéraux infléchir le texte gouvernemental sur les licenciements et réintroduire en particulier, parmi les motifs, la notion de sauvegarde de compétitivité. Certes, comme nous l'avons indiqué, BORLOO a surveillé les libéraux, puisque c'était cela sa priorité absolue : il faudra être vigilant, avait-il dit, visant non les syndicats, mais les réformateurs... Le pire, pour le gouvernement, c'est d'être accusé soit de libéralisme, soit de faire la politique du MEDEF, insultes suprêmes. Mais que le gouvernement se rassure : il n'est ni libéral, ni sur la ligne des entrepreneurs.

Nous ne le cachons pas, nous sommes déçus par ce qui s'est passé à l'Assemblée. Les députés ont été aussi frileux et godillots que l'avaient été les sénateurs. Comme l'avait prévu Le Figaro, « la bataille d'amendements n'aura pas lieu ». Et elle n'a pas eu lieu. Les modifications -sans importance- apportées par le Sénat ont suffi aux députés. Le Président du groupe UMP a indiqué que la majorité ne déposerait que des amendements « marginaux » dans la mesure où « le gouvernement a pris en compte nos propositions très en amont ». Ah bon ? Pas celles des réformateurs en tous cas et pas celle sur la compétitivité.

Et les députés libéraux ? Écoutons encore Le Figaro : « Les députés libéraux, eux, ont renoncé à mener l'offensive sur la réforme du licenciement économique ». A la question « En tant que député libéral, ne pensez-vous pas que la réforme du licenciement économique pourrait aller plus loin, et notamment comporter le critère de la sauvegarde de la compétitivité économique des entreprises, comme le réclame le MEDEF », Dominique DORD, député UMP de Savoie et rapporteur du volet licenciement économique du plan BORLOO, répond : « Ce volet du plan de cohésion sociale abroge onze dispositions de la loi GUIGOU de janvier 2002, prises sous la pression du PCF, telles que le passage obligatoire aux 35 heures avant tout licenciement économique, des délais supplémentaires de recours, la nomination d'experts... Ce texte est une avancée considérable dans le sens d'une modernisation du droit du travail. Et il est le fruit de onze séances de négociations entre les syndicats et le patronat. Si l'on veut que le dialogue social soit crédible dans notre pays, il ne faut pas déséquilibrer ce texte. Introduire dans la loi le critère de la compétitivité économique des entreprises pour justifier un licenciement économique serait un chiffon rouge pour les syndicats ». Voilà, tout est dit. Pas de chiffon rouge. Ne fâchons pas les syndicats, qui sont, en effet, comme nous le montrons par ailleurs, si représentatifs.

Seul, encore une fois, Hervé NOVELLI a sauvé l'honneur en faisant en sorte que la notion de sauvegarde de la compétitivité des entreprises fasse l'objet « d'un débat approfondi en séance ». Le chef de file des réformateurs a donné à ses collègues l'exemple du Danemark, un pays où il n'y a plus de chômage parce que la flexibilité du travail est totale. Il a présenté quelques amendements en ce sens, prestement retirés ensuite à la demande du gouvernement. Voilà à quoi sert le Parlement. Voilà comment on réforme en France. Les libéraux ne sont pas entendus, mais la CGT, oui. Chacun ses priorités. La majorité compte-t-elle sur la CGT pour se faire réélire ?

AU SOMMAIRE DU N°816 :

EDITORIAL : Les ministres souteneurs pp. 1-2

CONJONCTURE : Croissance à l'Arlésienne pp. 2-3

ACTUALITÉ QUI NOUS FAIT RÉFLÉCHIR : Professions fermées : revoilà le rapport Rueff-Armand p. 4 – Syndicats : la faillite p. 5 – Pour les fêtes offrez « monopole public » p. 6 – Un budget dynamique p. 6 - Pacte de stabilité : retour aux errements keynésiens ? p. 7 – Fabius : la droite américaine p. 7 - Licenciements : la bataille cessa, faute de combattants p.8.

ABONNEMENT DE 1 AN (40 Numéros) : €35.00.

ABONNEMENT DE SOUTIEN (UN AN) : €95.00.

LIBERTE ECONOMIQUE ET PROGRES SOCIAL

35 Avenue Mac Mahon - 75017 PARIS - Tél. : 01 43 80 55 18

www.libres.org